

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MAJOR DE CSO 2008

Du 11 au 14 septembre 2008 à Niort (79)

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

QUALIFICATION

Cavaliers

Sont qualifiés, les N meilleurs cavaliers répertoriés au classement permanent des Grands Prix de chaque indice Amateur ayant participé à au moins une étape du circuit Major 2008. Un cavalier ne peut concourir qu'avec un seul cheval pour un seul titre de Champion de France lors de l'événement.

Chevaux

Un cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat de France lors de l'événement.

Championnats	Cavaliers	Chevaux
Amateur Elite	Nés en 1968 et avant LFC Amateur	Tous chevaux de 6 ans et plus inscrits sur la liste A des chevaux de sport.
Amateur 1		
Amateur 2		
Amateur 3		
Amateur 4		

ENGAGEMENTS

Les engagements sous X sont interdits pour tous les concurrents. La clôture des engagements est fixée au lundi 1^{er} septembre 2008 dans les conditions prescrites sur la DUC et sur www.ffe.com onglet FFECompét.

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Titres	Normes techniques (verticaux)		
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape
Championnat Amateur Elite	125 cm	130 cm	130 cm
Championnat Amateur 1	120 cm	125 cm	125 cm
Finale Critérium Amateur 1			120 cm
Championnat Amateur 2	110 cm	115 cm	115 cm
Finale Critérium Amateur 2			110 cm
Championnat Amateur 3	100 cm	105 cm	105 cm
Finale Critérium Amateur			100 cm
Championnat Amateur 4	90 cm	90 cm	95 cm

BAREME ET DEROULEMENT

Les championnats Major se déroulent en trois étapes : deux étapes qualificatives ouvertes à tous les engagés par championnats puis une Finale Championnat ou une Finale Critérium en fonction du classement provisoire.

Pour les championnats Amateur 3, Amateur 2 et Amateur 1, à l'issue des deux premières étapes, les 20 premiers participent au Championnat et les suivants participent au Critérium. Pour les Championnat Amateur 4 et Amateur Elite, une seule Finale Championnat.

Première étape : Type Barème A chrono jugé au Barème C (vitesse 350 m/mn).

L'ordre de passage des concurrents est affiché sur www.ffe.com onglet FFEcompét

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

Deuxième étape : Barème A sans chrono, sans barrage (vitesse 350 m/mn). Ouverte aux cavaliers ayant participé à la 1^{ère} étape. L'ordre de passage sera l'inverse du classement obtenu à l'issue de la première étape. Les pénalités déterminent les points affectés à chacun des couples pour cette 2^{ème} étape.

Troisième étape Championnat (Finale) :

Pour les championnats Amateur 4 et Amateurs Elite :

Tous les cavaliers(ères) ayant terminé les parcours des deux premières étapes peuvent participer à la 1^{ère} manche de la troisième étape.

Pour les championnats Amateur 3, Amateurs 2 et Amateur 1 :

Seuls peuvent disputer la troisième étape, les 20 premiers cavaliers(ères) du classement combiné de l'étape 1 et 2 et ayant terminé les parcours des deux premières étapes.

Cette troisième étape se dispute :

En deux manches :

- 1^{ère} manche Barème A. sans chrono, sans barrage.

L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche : Réservée aux 8 premiers à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape. Barème A. sans chrono (vitesse 350 m/mn) avec Barrage en cas d'égalité pour la 1^{ère} place du classement général du championnat.

L'ordre de passage est l'ordre inverse du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape.

Troisième étape Critérium (Finale) :

Tous les couples non qualifiés pour la finale Championnat Amateur 3, Amateur 2 et Amateur 1 peuvent participer à la finale Critérium correspondante.

Cette étape se déroule au Barème A sans chrono, sans Barrage.

L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

CLASSEMENT

Est déclaré champion dans chaque Championnat, le cavalier français ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue des trois étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

PRIX

Des prix sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la 1ère étape
- aux 8 premiers de la 2ème étape
- aux 8 premiers du classement général de la finale Critérium.
- aux 8 premiers du classement général du Championnat.